

Séance du Mercredi 10 Févr. 1894 à 4 h.

Présents : MM. Nagt, Recteur, Martin, vice-recteur, Segond, Secrétaire

Chassel, Vaucher, Marc-Mannier, Jousserandot, Roges, Gab. Ultramar, H. Ultramar,
Fazy, Hornung, A. Ultramar, Bouvier, Meynaud, Wertheimer, Marignac

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Demande Tol.

1. M. le docteur Hermann Tol demande l'autorisation de donner, comme
privat-docent, pendant le semestre d'été, un cours d'embryologie comparée. Accordé.

licence en sciences sociales.

2. licence en sciences sociales. La Faculté des lettres propose d'ajouter la
philologie et l'histoire des religions aux matières sur lesquelles portera l'examen.
Une modification en ce sens de l'art. 31 du Règlement de l'Université sera
soumise au Département.

licence en théologie.

3. licence en théologie. Sur priavis de la Faculté de théologie, le Sénat
adopte, pour être soumise à l'approbation du Département, la rédaction
suivante, modifiant l'art. 49 du Règlement de l'Université, ayant
pour but d'exiger du postulant le grade de bachelier en théologie et de res-
treindre le champ des épreuves orales :

" Art. 49. Sont admis à postuler le grade de licence en théologie :

" 1^o Les bacheliers en théologie.

" 2^o Ceux qui peuvent fournir des titres jugés équivalents à ceux du
baccalauréat en théologie.

" Les épreuves exigées pour obtenir le grade de licence en théologie
consistent :

" a) Dans des réponses orales, faites à des questions prises dans
celui des cinq champs d'études ci-après, que le candidat déclare avoir
plus spécialement cultivé : exégèse et histoire de l'Ancien Testament, exégèse
et histoire du Nouveau Testament, théologie systématique, théologie.

11 historique, théologie pratique.

11 " b) Dans deux réponses écrites à des questions prises dans le même
11 champ. Ces réponses doivent être faites à huis clos, dans un temps donné,
11 sans autre secours que la Bible.

11 " c) Dans la défense d'une dissertation suivie de thèses, imprimée en
11 latin ou en français, dont le sujet est laissé au choix du candidat. Cette
11 dissertation doit être préalablement communiquée à la Faculté."

11 M. M. Hornung fait une proposition, dont le but est d'élargir les con-
11 ditions d'âge pour le prix Didot. Cette proposition n'est pas adaptée.
11 Séance levée.

Proposit. Hornung sur
le prix Didot.

Davis Segond *secret*

Séance du mercredi 10 Mars 1871, à 4 h.

Présents: MM. Vingt, recteur, Segond, secrétaire. — Gousserandot,
Wentheim, Vaucher, Dameth, Ritter, Giraud-Teulon, A. Ultramaré, Thury,
Marc-Monnier, Humbert, Marignac, Aldor, Proget, Hornung.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

1. M. V. Hilaire, bachelier en théol. et anc. pasteur, demande l'autorisation de donner, cet été, comme privat-docent, un cours sur la philosophie de la sensibilité. Sur les renseignements avantageux qui sont communiqués, le Sénat décide de ~~ce~~ adreper un préavis favorable au Département.

M. Hilaire demande à donner un cours.

2. M. le Recteur annonce que le budget accordé à l'Université fr. 1000 pour les bibliothèques des Facultés. Sur la proposition de M. Segond, cette somme sera répartie comme suit: fr. 600 à la Fac. des Sc., fr. 400 à la Fac. des Lettres.

fr. 1000 p. les Bibliothèques des Facultés.

3. L'horaire pour les cours du semestre d'été est arrêté.

Horaires du semestre d'été

Séance levée.

Davis Segond *secret*

Séance du Wendredi 23 mai 1875, à 2 h

Présents: MM. Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, Jégoud, secrétaire.

Marignac, Nauchet, Jousferandot, Straehlin, Cardès, Marc-Monnier, Roget, P. Lantoumou, Storming, Bouvier, Thury, Mayor, A. Altramare, Müller, Gab. Altramare.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Professeur de mécanique

1. Précis demandé par le Département au sujet d'un enseignement ordinaire et régulier sur la Mécanique. Le Sénat appuie l'organisation d'^{un} enseignement ^{de la Mécanique analytique,} d'autant plus que pareille demande avait précédemment déjà été

adressée par le Sénat, sur les instances de la Faculté des sciences. Un rapport de minorité, présenté par M. Thury sera envoyé au Département.

Cours d'hygiène

2. Le Département consulte le Sénat pour savoir s'il estime que le cours d'hygiène pourrait ne se donner que tous les deux ans. Sur la proposition de M. Mayor, il sera répondu que, si le cours doit être réellement un cours d'hygiène médicale, on pourrait sans inconvénient l'ajourner jusqu'à l'organisation de la Faculté de médecine.

Cours de physiologie humaine

3. Cours de physiologie humaine par M. Mayor. M. Mayor a exprimé le désir que son cours fut rayé du programme de l'année 1875-76, se fondant sur ce que ce cours n'a plus sa raison d'être dans la Faculté des sciences, vu la création et la prochaine organisation d'une Faculté de Médecine. Le Sénat, sur préavis conforme de la Faculté des sciences, insiste auprès de M. Mayor pour que son cours soit inséré dans le programme. Sans s'y opposer, M. Mayor demande que son opinion soit présentée au Département.

Programmes 1875-76.

4. Programmes pour l'année 1875-76. Sur les rapports de MM. les Doyens, les programmes des diverses Facultés sont présentés et approuvés. A cette occasion, il est décidé qu'on priera le Département de pourvoir à l'enseignement de la médecine légale, dont la chaire est

Cours de médecine

devenue vacante par la mort de M. Duchosal.

Cours de privat-docent. 1) Faculté des lettres. M. Taine, sur l'ancien régime. M. Strachlin, histoire des religions. M. Louis Morel, docteur en philosophie; Grammaire grecque; diplôme de heijzig. M. V. Vilain, Théorie des sensations. M. Harsen, d'Amsterdam, docteur en médecine, Psychologie; diplôme d'Utrecht. 2) Faculté de théologie. M. Chapuis, Statistique ecclésiastique. — Plusieurs autres cours, relatifs aux sciences médicales, seront indiqués, dans le Programme, à la suite de ceux de la Faculté des sciences, savoir: M. Corde, Obstétrique. M. Barde, docteur en médecine, Réfraction de l'œil, et Ophthalmoscopie; diplôme de Berlin. Julliard fils, docteur en médecine, Anesthésie chirurgicale; diplôme de Paris. Chavel, docteur en médecine, Histoire de la médecine; diplômes de Berne. — Tous les titres de ceux de ces privat-docent qui n'ont pas encore enseigné dans notre Université sont examinés et acceptés.

Cours de privat-docent

Séance levée.

Louis Segond
Secrétaire

Séance du mardi 15 juin 1875, à 2 h.

Présents: MM. Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, Segond, secrétaire, — Schreyer, Thury, Marignac, Ch. Brocher, Hornung, Ritter, Jousserandot, Vaucher, H. Brocher, Marc-Mannier, Gabr. Ultramaré, Nicak.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre du Département, soumettant au préavis du Sénat un plan pour la réorganisation de la Faculté de droit. Ce plan a pour but une meilleure répartition des objets d'enseignement.

A l'appui, sont distribués aux membres présents un mémoire rédigé par

Plan p. la réorganisation de la Faculté de droit

par M. Jausserandot, et un Rapport avec Projet au nom d'une Commission
nominée par le Département et portant la signature de M. l'avocat Gentet en
qualité de rapporteur. Le Sénat entend aussi la lecture d'un Rapport de la
Faculté de droit. Après une longue délibération, le Sénat renvoie la question
à un nouvel examen de la Faculté, en l'invitant à rapporter sous bref
délai.

Séance levée,

Louis Segond
Secrétaire

Séance du Vendredi 13 Juin 1873, à 2 h.

Présents: MM. Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, Segond, secrétaire.

Henri Bracher, Thury, Marignac, Ch. Bracher, Dameth, Warnung, Aniel,
Jausserandot, Bitter, Stroehlin, Marc. Manier, Vaucher, Gabr. Oltramare,
Schreyer, Humbert, Nicole.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu & approuvé.

Demande James Payy

1. Lettre de M. James Payy, demandant que le cours de législation consti-
tutionnelle, attribué à la section des sciences sociales, passe dans la Faculté
de Droit.

Reorganisation de la
Faculté de Droit.

2. Rapport de la Faculté de droit sur la réorganisation de l'enseignement.
La Faculté approuve l'institution d'une année préparatoire, & propose
quelques modifications au Projet. M. Ch. Bracher prie le Sénat d'exprimer
le vœu que le nouveau cours de droit civil soit qualifié de cours préparatoire
et élémentaire de droit civil français, et qu'il soit bien entendu que ce
cours devra contenir les enseignements préparatoires mentionnés dans les deux
projets de la Faculté de Droit, et cela avec assez de détails pour qu'il ne
soit pas nécessaire d'y revenir dans le cours de 2^e et 3^e années.

Le Sénat vote le Rapport de la Faculté, avec la recommandation de M. Brochet, pour être transmis comme préavis au Département.

2. Prix Disdier. Aucun mémoire n'est parvenu au Directeur. En conséquence, le prix sera porté à fr. 2000, les mémoires devant être remis avant le 15^e juin 1876, et le sujet sera le même : Morale de Schopenhauer. Pour le prix d'histoire, soit prix Ador, les mémoires devant être remis avant le 15^e juin 1877, sur la question suivante : Etude critiq. sur les idées politiques de Mirabeau, et le prix sera de fr. 2000. Les dispositions sont les mêmes pour le prix de philosophie, soit prix Humbert, sur la question suivante : Origine du langage.

Prix Disdier

Séance levée

Jouis Segond
Secrétaire

Séance du mercredi 7^e novembre 1875, à 4 h.

Présents: M^{rs} Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, Segond, secrétaire. —
Ch. Brochet, Vaucher, Nicole, Hornung, Rogot, Marc-Monnier, Mayor

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

1. M. Ch. Le Fort fait don au Bureau de 4 ex. du livre du Recteur.

Le livre du Recteur, don.

Des remerciements lui seront adressés.

2. La demande de M. James Fazy, (voy. séance du 19^e juin), adressée de nouveau par lui au Département, est renvoyée à la Faculté de Droit pour préavis.

Demande James Fazy

3. M^{rs} Ernest Naville, H. Secrétan et Elaux, prof. à Neuchâtel, demandent l'autorisation de donner dans la salle des 500 un cours libre sur les tendances matérialistes. Le Sénat, consulté par le Département, préavise favorablement.

Demande E. Naville &c.

4. Demande de M. le docteur Odier d'un cours d'accouchement. Accordée

Demande Odier

Demande Alb. Naville

5. Demande de M. Alb. Naville pour un cours sur l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Accordée.

Demande Michaud.

6. Demande de M. Michaud, préparateur, pour un cours de chimie appliq. à l'industrie. Le Sénat, consulté par le Département, donne un préavis favorable. A cette occasion, le Sénat priera le Département de vouloir bien à l'avenir considérer toute autorisation une fois accordée comme étant valable pour les autres cours que le postulant demanderait à faire dans la même branche.

Conditions d'admiss.
pour les demoiselles.

7. Le Sénat décide que les certificats d'études faites dans des gymnases ou établissements supérieurs de demoiselles seront pris en considération au même titre que ceux exigés des étudiants. Cette décision est prise en conformité du §. 3 art. 140 de la loi sur l'inst. publ. ainsi conçu : "Les conditions d'admission sont identiquement les mêmes pour les deux sexes."

Mémoires p. le prix Bellot.

8. Il est communiqué que trois mémoires sont parvenus à la Faculté de droit pour le prix Bellot.

Séance levée.

Louis Segond
Secrétaire

Séance du mardi 21 Décembre 1875, à 2 h.

Présents : MM. Martin, vice-recteur, Segond, secrétaire. — Ch. Brocher, Mare-Mannier, Dameth, Broget, Jousseaume, Harnung, Thury, Humbert, Marignac, Gosse, Vaucher.

Prix Bellot.

1. Prix Bellot. M. Ch. Brocher communique que le jury a décidé d'accorder un acepsit de fr. 400 à M. Guillard pour sa thèse de doctorat, et que deux autres mémoires ont été écartés. M. Harnung observe que le jury devant encore se réunir prochainement, il se réserve de lui proposer de revenir sur cette décision.

2. Preis Mendelsh. M. Marc-Mannier rapporte que deux mémoires sont par-
venus au Jury, l'un arrivé trop tard, l'autre lui paraissant insuffisant pour
mériter une récompense.

Preis Mendelsh

3. Fondation Tingry. L'immeuble exige des réparations considérables,
et le bail avec M. Proget, au prix de fr. 3500, expire fin 1876. Les conditions
du testament de M. Tingry permettent elles la vente de cette propriété? M.
le vice-recteur, dans un mémoire dont il donne lecture, conclut dans le sens de
l'affirmative. D'autre part, M. Proget fils désire contracter un nouveau
bail pour le terme de neuf ans, et offre de payer annuellement fr. 4500.
Après délibération, le Sénat renvoie l'examen plus approfondi de ces di-
verses questions à une Commission composée de MM. Vogt recteur,
Martin vice-recteur, & Gabriel Oltramare.

Fondation Tingry

4. A l'occasion du décès de M. le professeur Adolphe Rietet, le Sénat
arrête de consigner dans ses registres l'expression de ses regrets pour la
perte d'un savant aussi distingué, et dont les travaux linguistiques,
appréciés à l'étranger, feront honneur à sa mémoire et à notre pays.
Séance levée.

Décès de m. Adolphe Rietet

Louis Segand
Secrétaire

Séance du Vendredi 7 Janv. 1876, à 3 h.

Présents: MM. Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, Segand, secrétaire.
Ch. Muechev, Gasse, Dameth, Marc-Mannier, Jousserandot, Marignac, Proget,
Gab. Oltramare, Wartmann.

1. Le Sénat de l'université de Leyde remercie pour l'envoi d'un exempl.
du livre du Recteur, et promet en retour un exemplaire de la 2.^{de} édition
de l'Album Studiosorum.

Remerciem. de l'univ. de
Leyde de l'env. du liv. du Recteur

Biblioth. des Facultés.

Fonds Bellot

2. Le Département de l'Instr. publ. proposera au Conseil d'Etat d'élever à fr. 1700 (au lieu de fr. 1500) le budget pour les biblioth. des Facultés.

3. Fonds Bellot. Le Jury a décidé l'impression du rapport, et le Sénat arrête que les frais seront pris sur les intérêts accumulés du fond Bellot. — M. Martin, au nom de la Faculté, rapporte sur plusieurs modifications à introduire dans le règlement sur le fonds Bellot; elles sont approuvées par le Sénat (le nouveau règlement sera annexé au Registre).

Séance levée.

Louis Seguret secrét.

Séance du mardi 15 Février 1876, à 4 h.

Présents: MM. Vogt, recteur, Martin, vice-recteur, — Marc-Mannier, Marignac, Ch. Bruncher, Hornung, Vaucher, Morel, Ritter, Roget, Chastel, Jousserandot, Gentet, Cordès.

Fondation Tinguay

1. Fondation Tinguay. M. le recteur rapporte, au nom de la commission. Sur une nouvelle offre de M. Louis Roget (fr. 1700 au lieu de 1500, — voir séance du 21 Déc. 1875), la Commission propose de faire, à l'expiration du bail actuel, un autre bail pour neuf ans, à raison de fr. 1700 par année. Le Sénat adopte la proposition, et donne tous pouvoirs à M. le recteur pour signer en son nom le bail, après approbation du Conseil d'Etat. — En outre, une somme de fr. 15000 environ sera nécessaire pour réparations à la grande maison et reconstruction de la dépendance. La Commission est autorisée à faire cette dépense, et, sur sa demande, M. Gab. Oltramare est spécialement chargé de surveiller les travaux.

2. Horaire du semestre d'été. MM. les Doyens seront priés de faire parvenir au Recteur le plus tôt possible l'horaire de leurs Facultés.

Horaire du semestre d'été

3. Cours de M. James Fazy. La Faculté de droit, après en avoir délibéré le 10 novembre, a formulé le préavis suivant: "En présence de la réorganisation récente de la Faculté de droit, approuvée par le Département et le Conseil d'Etat, sur préavis du Sénat et d'une Commission, la Faculté ne voit pas la possibilité d'introduire en ce moment une modification dans le plan adopté." Le Sénat, après discussion, approuve ce préavis, qui sera transmis au Département.

Cours de M. James Fazy.

4. M. le Recteur informe le Sénat qu'il est question de présenter au Grand Conseil un projet de loi pour autoriser une fondation destinée à fournir des subsidés à des jeunes gens dans l'intérêt de leurs études.

Subsidés aux étudiants.

Il prie, en conséquence, les personnes disposées à faciliter par des souscriptions la constitution de cette fondation de vouloir bien l'en avertir.

5. M. le Recteur communique au Sénat un rapport qu'il adresse au Conseil d'Etat sur l'Université pour l'année 1874-75

Rapport du Recteur sur l'Université.

Séance levée.

Pour le secrétaire absent :

A. Martin
secrétaire

Séance du Vendredi 10 mars 1876, à 3 h.

Présents: MM. Vogt, Recteur, Martin, vice-recteur, Segond, secrét. —
Mariégnac, Hartmann, Roget, Jousperandot, Harnung, Darneth, Nicole,
Marc-Mannier, Goffe, Trouvier.

1. M. le Recteur donne, de la part du Département de l'Instr. public, communication des nominations suivantes faites par le Conseil d'Etat dans la nouvelle Faculté de médecine :

Professeurs nommés dans la Faculté de médecine.

M. Sigismund-Ladislav Laskowski, professeur d'anatomie normale; six heures par semaine au minimum, outre la direction pratique des travaux de dissection et la formation du musée anatomique. Traitement annuel fr. 3000, avec fr. 2000 fr. indemnité de déplacement, et un casuel de fr. 2000 fr. chacune des deux premières années.

M. Frédéric-Guillaume Kohn, professeur d'anatomie pathologique et d'histologie normale; six heures par semaine au minimum, outre les autopsies et la direction des travaux pratiques. Traitement annuel fr. 6000, avec fr. 500 fr. indemnité de déplacement.

M. Gustave Julliard, professeur de clinique chirurgicale; dix heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 4000.

M. Léon Revilliod, professeur de clinique médicale; dix heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 4000.

M. Jacq.-Louis Reverdin, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire, avec exercices pratiques; cinq heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 3000.

M. Pierre-Louis Dunant, professeur de hygiène; une heure par semaine. Traitement annuel fr. 1000.

M. Charles-Edouard Brown-Séquard, professeur de physiologie; six heures par semaine au minimum, outre la direction des laboratoires. Traitement annuel fr. 3000, avec fr. 2000 fr. indemnité de déplacement, et un casuel de fr. 2000 fr. chacune des deux premières années.

M. Jean-Henri D'Espine, professeur de pathologie interne; deux heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1200.

M. François Nulliet, professeur de polyclinique; six heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1200.

M. Jean-Louis Prévost, professeur de thérapeutique; deux heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1200.

M. Hippolyte Gasse, professeur de médecine légale; une heure par semaine. Traitement annuel fr. 1000.

2. Dans la Faculté des sciences, M. Müller, docteur en sciences, est nommé professeur de botanique médicale et pharmacologie; quatre heures par semaine au minimum pendant le semestre d'été, avec excursions botaniques.

M. Müller nommé professeur de la Faculté des sciences.

Traitement annuel fr. 2000.

3. M. le Président du Dép. de l'Instr. public. consulte le Sénat sur la question de savoir s'il y aurait illégalité ou inconvénient à constituer dès maintenant la Faculté de médecine, bien que tous les professeurs ne soient pas encore nommés, et si un simple arrêté du Département suffirait pour cette constitution. — Le Sénat préavisé dans le sens d'une constitution immédiate et d'un arrêté du Département comme suffisant.

Constitution de la Faculté de médecine.

4. Caisse de subsides pour les étudiants. Le Sénat ajourne la nomination des membres de la Commission.

5. M. Marignac attire l'attention sur la convenance de faire quelques nominations de professeurs honoraires. Il signale, entre autres, M. Soret, qui depuis longtemps est chargé d'un enseignement sur la physique.

Professeurs honoraires

Séance levée

Louis Segond, secrétaire

Séance du Vendredi 19 Mai 1876, à 2 h.

Présents: MM. Martin, vice-recteur, Segond, secrét. — Marc-Monnier, Marignac, Müller, Stormung, Morel, Giraud-Teulon, Vaucher, Brun, Gasse, Rogez, Julliard, Prévost, Reverdin, Kahn, Previllard, Humbert, Vraufs, Olivier, Vaucher, Jouffrandot, Gab. Oltramare.

Nominations de Professeurs

1. Le Département de l'Instr. public. communique les nominations suivantes:

1) Dans la Faculté de médecine:

M. Maurice Schiff, professeur de physiologie; six heures par semaine au minimum, outre la direction des laboratoires. Traitement annuel fr. 12,000, 2 fr. 1000 d'indemnité de déplacement.⁽¹⁾

M. Alfred-Henri Naucher, professeur d'obstétrique; six heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 2000.

M. Jacques Uruu, professeur de matière médicale et de pharmacologie; une heure par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1000.

M. le Dr. Olivet, chargé d'un cours de psychiatrie; une heure par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1000.

2) Dans la Faculté des sciences:

M. Louis Soret, professeur de physique; deux heures par semaine au minimum, pendant le semestre d'hiver. Traitement annuel fr. 1200.

3) Dans la Faculté des lettres:

M. Géraud Teulon, professeur d'esthétique; une heure par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1000.

M. Charles Morel, docteur en philosophie, chargé d'un cours d'antiquités; une heure par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 1000.

4) Dans la Faculté de droit:

M. Ferdinand Genter, professeur d'organisation judiciaire et de procédure civile; trois heures par semaine au minimum. Traitement annuel fr. 2600.

Bibliothèques des Facultés

2. Bibliothèques des Facultés. Le Sénat approuve la répartition des fr. 2000 du budget conformément au préavis du Bureau, soit: fr. 600 à la Faculté des sciences, fr. 500 à la Faculté de médecine; fr. 500 à la Faculté des lettres, fr. 200 à la Faculté de droit, et fr. 200 à la Faculté de théologie.

(1) M. Schiff a été nommé en remplacement de M. Braun-Séguard, qui n'a pas accepté (Voy. Séance du 10 mars 1276)

3. Fondation Tinguay. Le Sénat autorise la Commission à vendre, des fonds genevois jusqu'à concurrence de fr. 15,000, pour faire face aux dépenses occasionnées par les réparations (voy. séance du 15 Févr. 1876). Le Conseil d'Etat n'a pas encore donné son approbation pour le nouveau bail.

Fondation Tinguay

4. Programmes l'année 1876-77. Sur les rapports de mm. les Doyens, les programmes des diverses Facultés sont présentés & approuvés.

Programmes 1876-77.

Cours de privat-docent. 1) Faculté des sciences. M. Michaud, sur l'analyse chimique. M. Ch. Galopin, doct. ès-sciences, sur les applications du calcul à la physique, semest. d'été. 2) Faculté des lettres. M. N. Hilaire, sur la psychologie. M. Israëlin, sur l'histoire religieuse d'Israël. 3) Faculté de droit. M. Ch. Le Fort, sur l'histoire du droit civil de Genève jusqu'en 1793. 4) Faculté de théologie. M. Chaponnière, sur la statistique ecclésiastique. 5) Faculté de médecine. M. Gautier, doct. en méd., sur la gynécologie. M. Durante, doct. en méd., sur la pathologie générale. M. Barde, doct.-méd., sur l'ophtalmologie. M. Haltenthal, ^{doct. méd.} sur l'ophtalmologie. M. Odier, doct.-méd., sur les accouchements. M. Devrient, doct.-méd., sur la gynécologie. M. Cardès, doct.-méd., sur la gynécologie. M. Glary, doct. méd., sur la balnéothérapie. M. Geib, doct.-méd., sur les fonctions du système nerveux central. M. Guillat, sur la médecine et la chirurgie dentaire. M. Ed. Martin, doct.-méd., sur la pathologie des voies urinaires. M. Colladon, doct.-méd., sur l'otologie. Les deux dernières pendant le semestre d'été.

Cours de privat-docent.

Séance levée.

Louis Segond ^{secrétaire}

Séance du Vendredi 9 Juin 1876, à 2 h.

Présents: MM. Martin, vice-recteur, Segond, secrétaire. — Morel, H. Oltramare, Humbert, Marignac, Hornung, Amiel, R. Vaucher, Marc-Monnier, G. Oltramare, Thury, Schreyer, Nouvier, Pitter, Giraud-Teulon, Nicole, Wertheimer, A. Oltramare, Julliard, Zahn, Brun, D'Espine, D. Monnier.

M. D. Monnier nommé professeur.

1. Le Dép. de l'Instr. public. communique la nomination de M. Denis Monnier comme professeur, dans la Fac. des sciences, de chimie biologique et de toxicologie; cinq heures par semaine au minimum, avec travaux pratiques dans les laboratoires. Traitement annuel fr. 3800.

Baccalauréat es. sc. mèd.

2. Programme de le baccalauréat es-sciences médicales. M. le doyen Julliard soumet au Sénat, de la part de la Faculté de médecine, un projet qui est approuvé.

Commis. des subides p. étud.

3. Caisse de subides pour les étudiants. On procède à la nomination des membres de la Commission. Sont élus MM. Marignac, A. Martin, H. Oltramare

Election du Bureau de l'Univers'

4. Election du Bureau. Le Sénat procède à l'élection des membres du Bureau de l'Université p. les deux années 1876-77 & 1877-78.

1) Recteur. 24 bulletins délivrés, 1 nul. M. A. Martin obtient 22 voix, M. Marignac, 1. — En conséquence, M. Martin est élu Recteur.

2) Vice-recteur. 23 bulletins délivrés. M. Marc-Monnier obtient 14 voix, M. Marignac 7, M. Vogt 2. — En conséquence, M. Marc-Monnier est élu Vice-recteur.

3) Secrétaire. 24 bulletins délivrés. M. Segond obtient 21 voix, M. Nicole 1, M. Humbert 1, M. Amiel 1. — En conséquence, M. Segond est élu secrétaire.

Séance levée.

Denis Segond secrétaire

1876 - 1877
et 1877 - 1878

Bureau de l'Université

M. Martin, Alex., Recteur

Marc-Mannier, Vice-Recteur

Legend, Louis, Secrétaire

Marignac, Ch., Doyen de la Faculté des sciences

Vauchet, F. — — des lettres

Vauchet, Ch. — — de droit

Ulmamare, Hug. — — de théologie

Julliard, G. — provis. — de médecine

Séance du Vendredi 16 Juin 1876, à 2 h.

Présents: mm. Martin, recteur, — Hornung, Marignac, Previlliod, Kahn, Mülller, Dunant, Julliard, Gosse, R. Vaucher, Jousperandot, D. Mannier, D'Espine, Reverdin, Vulliet, Cordès.

1. Lecture est donnée d'une lettre du Conseil d'Etat, confirmant l'élection des membres du Bureau par le Sénat dans la séance du 9 Juin 1876.

Confirmat. du Bureau

2. Le Dép. de l'Instr. public. communique la nomination de M. Emile Jung, maître ès-sc. naturelles, pour les fonctions de préparateur dans le laboratoire de microscopie et d'anatomie comparés. Cette nomination est faite pour le terme d'un an et à titre d'épreuve. Traitement annuel fr. 1800.

m. Jung nommé préparateur

3. Règlement p. la Faculté de médecine. Le projet, présenté par la Faculté, est discuté et approuvé par le Sénat.

Règlement p. la Fac. de médecine.

Séance levée.

Quant le secrétaire absent⁽¹⁾:

Séance du Mardi 10 Octob. 1876, à 2 1/2 h.

Présents: mm. Martin, recteur, Marc Mannier, vice-recteur, Segond, secrét. — R. Vaucher, Hornung, Roget, A. Ultramaré, Gab. Ultramaré, Marignac, Schiff, Pasthowski, Previlliod, Kahn, Olivet, Trévoist, Julliard, Vulliet, Ritter, D. Mannier, Dameth, Galopin, Cordès.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu & approuvé.

1. Le Département de l'Instr. public. communique les nominations suivantes:

Nominations de fonctionnaires dans l'Université

M. Henri Uernet, professeur d'anatomie pathologique, pour l'année 1876-77

Traitement fr. 1200.

M. Armand Darier, assistant au laboratoire de physiologie, p. l'année 1876-77.

Traitement fr. 1200.

(1) non convoqué par oubli du Bureau.

III. Charles Saloy, assistant de la clinique médicale, pour l'année 1876-77.
Traitement fr. 800.

III. Henri Filicier, assistant de la clinique chirurgicale, pour l'année 1876-77.
Traitement fr. 800.

III. Alcide Genzyer, assistant de la clinique et de la polyclinique obstétricale,
pour l'année 1876-77. Traitement fr. 1000.

III. Frédéric Ferrière, assistant de la polyclinique, pour le terme d'un an
et à titre d'épreuve. Traitement fr. 1200.

III. Claudius Dejoux, aide au laboratoire d'anatomie normale, pour
le terme d'un an et à titre d'épreuve. Traitement fr. 1000.

III. Jules Villoux, aide au laboratoire d'anatomie pathologique et
d'histologie, pour le terme d'un an et à titre d'épreuve. Traitement fr. 1000.

III. Eugène Gilliard, aide au laboratoire de physiologie, pour le terme
d'un an et à titre d'épreuve. Traitement fr. 1000.

Cours de statistique par M. Dameth

2. D'après un arrêté du Conseil d'Etat, sur la proposition du Département
de l'Instr. public, M. le professeur Dameth est chargé de faire, dans la
Faculté des Lettres, section des sciences sociales, un cours de statistique d'une
heure par semaine pendant le semestre d'hiver 1876-77. Il recevra pour
cet enseignement une somme de fr. 600.

3. Suivant une communication du Département de l'Instr. public,

M. Joseph Ramaz, nommé concierge
du bâtiment anatomique.

III. Joseph Ramaz est nommé pour un an et à titre d'épreuve concierge
du bâtiment anatomique, avec un traitement annuel de fr. 1800.

Demande Goyot au

4. M. Eug. Gaidan demande à faire un cours de sténographie dans
une des salles de l'Université, autorisation qui lui a été accordée
l'année dernière. Le Sénat préavise favorablement.

Demande de Tribourg

5. Demande de Tribourg pour l'équivalence des grades de

bachelier ès-lettres et ès-sciences (Voy. Séances du Bureau du 19 Sept. et du 10 Oct. 1876).
Le Sénat, consulté par le Département de l'Instr. public, et sur avis conforme
de la Faculté des lettres et de celle des sciences, n'estime pas qu'il soit possible
d'assimiler les grades, mais il reconnaît la suffisance des certificats du lycée
de Thionvill pour l'admission à la qualité d'étudiant, en vertu de l'art. 21
du Règlement de l'Université. Cette décision sera transmise au Département.

Séance levée.

Louis Segond *secrétaire*

Séance du mardi 31 Octobre 1876, à 2 h.

Présents : MM. Martin, recteur, Marc Manhier, vice-recteur, Segond, secrétaire.

— M. Gabr. Ultramar, Youferandot, Tréost, Rogot, Kahn, Poret, Hornung.

— M. G. Mecher demande à donner un cours de rhétorique musicale,
en qualité de privat-docent.

Cours de privat-docent

— M. Ant. Joachim Collet, espagnol, formule une demande analogue pour
un cours de espagnol et de provençal.

— Renvoi de ces deux demandes, pour avis, à la Faculté des lettres.

— M. G. Weil, docteur, demande à donner, comme privat-docent, un cours
sur les maladies syphilitiques et sur les affections cutanées. — Renvoi, pour
avis, à la Faculté de médecine.

2. Campagne Tintery. M. Gabr. Ultramar lit un rapport de la
Commission, chargée de la surveillance des travaux de reconstructions et
réparations. De ce rapport résulte que le coût total des travaux s'élèvera
à fr. 24, 000, en admettant que l'entrepreneur consente à une réduction
proposée par la Commission. Le Sénat approuve.

Campagne Tintery

3. MM. Ch. le Fort et Mayor, ayant enseigné pendant plus de

Professeurs honoraires.

Auxes ans en qualité de professeurs ordinaires, ont droit au titre de professeurs honoraires, en vertu de l'art. 175 de la Loi. M. le Rector est invité par le Sénat à attirer l'attention du Département sur ce fait.

Séance levée.

Louis Segond secrét.

Séance du Mardi 14 Novembre 1876, à 3 h.

Présents: MM. Martin, Rector, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, secrétaire, — Hornung, Nogel, Vogt, Marignac, Rametz, Giraud-Teulon, Humbert, Gasse, Trévor, Brun.

M. Comte nommé procureur.

1. Le Dép. de l'Instr. publ. communique la nomination de M. Jules Comte pour les fonctions de procureur dans le laboratoire d'anatomie normale, avec le traitement de fr. 1200 par année.

Demandaes Collet et Wecker.

2. Demandaes Collet et Wecker (v. Séance du 31 Oct. 1876). La Faculté des lettres donne un double préavis défavorable : sur celle de M. Collet, manquant de titres suffisants ; et sur celle de M. Wecker, en ce sens que le cours ne lui paraît pas rentrer dans la Faculté des lettres. Le Sénat confirme le préavis sur M. Collet, et accorde à M. Wecker l'autorisation demandée.

Chargés de cours.

3. Il est donné lecture d'une communication du Département à M. le Rector, l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour que les chargés de cours soient convoqués aux séances des Facultés, aussi bien qu'à celles du Sénat (voy. Séance du Bureau, 21 Oct. 1876).

Séance levée.

Louis Segond secrét.

Séance du Vendredi 12 Janv. 1877, à 4 h.

Présents: MM. Schreyer, Henri Brocher, Lathourot, Jossé,
Reverdin, H. Oltramare, Marignac, J. Oltramare, Vogt, Julliard,
Dunant, Zahn, Prévost, Marc Monnier, Pierre Vanher,
Hornung, Giraud-Teulon, Jousserandot, Vallier, Revilliod,
D'Espine.

1. Discussion sur le règlement des examens de la Faculté
de Médecine. Le Sénat, sur la proposition de M. Vogt,
décide de ne pas s'occuper du règlement des examens d'aide-
chirurgien, de dentiste et de sage-femme, comme n'étant
pas de sa compétence. Il adopte le principe de l'indemnité
à payer aux examinateurs ^{dans les examens de la Faculté de Médecine} et nomme une Commission
chargée d'étudier la possibilité d'étendre les mêmes
dispositions aux examens de Faculté de Droit et de Théologie.
La Commission suivante est nommée par le Rector:

MM. Vogt et Marignac, pour la Faculté de Science

Pierre Vanher et Marc Monnier, pour la Faculté de Lettres

Henri Brocher et Jousserandot, pour la Faculté de Droit.

Hugues Oltramare et Bourvi, pour la Faculté de Théologie.

Julliard et D'Espine, pour la Faculté de Médecine.

Elle est chargée de rapporter dans la prochaine séance du Sénat.
Le Sénat passe à la discussion du projet de règlement
pour les examens de doctorat, article par article. Plusieurs
sont renvoyés à nouveau à la Faculté de Médecine,
pour les ~~propositions~~ ^{propositions}, avec deux articles additionnels
proposés par M. Vogt, ainsi conçus:

« Les quatre premiers examens doivent être passés dans un délai de vingt mois après le premier examen subi. L'intervalle entre le 4^e et le 5^e examen ne peut dépasser deux ans. Le délai dans quel délai un candidat peut se représenter après un examen manqué, ne pourra dépasser six mois. Les délais pour les examens subséquents courent à partir de l'examen manqué. »

2. Le Dép. de l'Inst. Publ. communique la nomination de M. Emile Vogt pour les fonctions d'assistant d'anatomie pathologique et d'histologie normale, pour la fin de l'année scolaire 1876-1877 avec un traitement de 900 francs.

Séance levée.

Président
Ad. Despine

Séance du 18 Janv. 1877

Présents M. M. Martin recteur, Brocher, Maignac, Humbert, Girard-Toulon, Obtramare, Dumant, Jaillard, Mommier, Vaucher, Hornung, Vogt, Laskowski, Vulliet, Revilliod, Reverdin, Despine, et Gosse —

— Il est donné lecture d'une lettre du Département de l'Instruction publique demandant au Sénat de vouloir bien examiner s'il ne pourrait pas être entendu que les leçons de l'Université, obligatoires pour les étudiants du gymnase, ne seraient payées

par eux-ci, qu'à raison de un franc par semestre, pour une heure de cours par semaine — Cette proposition est Adoptée —

— Il est donné lecture d'un arrêté du Conseil d'Etat en date du 12 Janv 1877 nommant Monsieur le Docteur Mayor Professeur honoraire de l'Université —

— Monsieur le Prof. Mommier rapporte au nom de la Commission nommée dans la dernière séance — Il propose :

1° De réclamer du Conseil d'Etat au profit des Facultés qui font subir les examens, les droits de graduation stipulés à l'Art. 146 de la loi

2° D'approuver l'Art 2. du Règlement se rapportant aux Examens de Doctorat en Médecine

— M^r Voigt fait remarquer que la première proposition doit être entièrement séparée, dans la discussion touchant le règlement de la Fac. de Médecine

— Les deux propositions faites par la Commission sont Adoptées —

— M^r Juillard rapporte au nom de la Fac. de Médecine. Il indique que celle-ci est divisée touchant l'Art. du Règlement qui lui a été renvoyé.

Un certain nombre de Professeurs admettant la liberté absolue, pour l'époque où les étudiants veulent passer leurs examens, d'autres admettent que tous les examens doivent être passés dans un délai de 2 ans à partir du moment où ils ont été commencés.

Après une longue discussion M^r Laskowski propose un amendement ainsi conçu et formant le second paragraphe de l'Art 1^{er}

« Toutefois le Candidat ne peut se présenter pour le 1^{er} Examen avant d'avoir prouvé, qu'il a suivi au moins pendant quatre semestres les Cliniques des Hôpitaux » — Cet amendement est Adopté —

La proposition de Monsieur Vogt admettant de limiter à 2 ans, le temps pendant lequel on doit avoir passé tous ses examens de Docteur est mise aux voix et n'est pas adoptée

- Les VIII du projet est mis aux voix et adopté

- M^r Guillaud propose au nom de la Fac. de Médecine l'amendement suivant qui formera le dernier Art du Règlement - « L'examen qui aura été refusé 3 fois entraînera l'annulation des examens précédents »

Cet amendement est mis aux voix et adopté. -

- Le projet de règlement ainsi amendé est mis aux voix dans son ensemble et est adopté

- Il est décidé que le règlement sera revu par la Faculté de Médecine au point de vue de la Rédaction -

La séance est levée

Com le secrétaire



Séance du mardi 12 Février 1877, à 4 h.

Présents: MM. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, secrétaire.
Vogt, Maniquac, Kaskowski, Julliard, Olivier, Ringet, Reverdin, Schreyer, Soret,
Devilliod, Jousserandot.

1. Le Département communique la nomination de M. Claudius Dejoux
comme aide au laboratoire d'anatomie, au service de la médecine opératoire.

M. Dejoux nommé aide au
laboratoire d'anatomie,

Traitement annuel fr. 1100.

2. Recteur du Département en réponse à une demande de la Faculté des
lettres pour une ~~ou deux~~ salles destinées à la bibliothèque. Refus.

Biblioth. de la Fac. des Lettr.

M. M. Raym. La Vallé, lic. en droit de Genève et doct. en droit de Bruxelles,
demande l'autorisation de donner un cours de droit diplomatique. Accordé.

Demande La Vallé.

M. M. Philippe Fabian, de Hambourg, docteur en philos. de Heidelberg,
demande ce qu'il faut faire pour enseigner comme privat-docent à Genève. Le
Recteur répondra.

Demande Fabian

5. Règlement de la Faculté de médecine. M. le Présid. du Département
communique des observations au sujet du projet qui lui a été soumis. 1^o Et
l'art. 1, n'y aurait-il pas convenance à ajouter qu'un certain temps de pratique
peut remplacer deux années de clinique ou d'autres services hospitaliers? La
Fac. de méd. préfère supprimer le §, afin de ne pas mettre les candidats sur
deux pieds différents. Cette suppression est votée par le Sénat. 2^o Et l'art. 2,
ne pourrait-on pas mettre que les versements de fr. 50 avant chaque examen
seront exigés seulement de ceux qui n'auront pas fait deux années d'études
à Genève? Le Sénat maintient son préavis.

Règlém. de la faculté de méd.

6. La Faculté de droit demande que les exercices de plaidoirie soient
obligatoires pour les étudiants de 2^e et 3^e années, sous peine de non admis-
sion aux examens de promotion, et qu'ils puissent être exigés comme

Exercices de plaidoirie

partie intégrante des examens préparatoires ou complémentaires des candidats à la licence. Cette disposition serait mentionnée à la suite de l'art. 44 du Règlement général.

Jury du doctorat en méd.

7. Le Sénat désigne les professeurs de la Faculté de médecine comme membres du jury pour les examens du doctorat en médecine

Séance tenue.

Louis Segond
Secrétaire

Séance du mercredi 6 Juin 1877, à 2 1/2 h.

Présents : MM. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, secrét.
— Mariégnac, Vogt, Gofse, Bruun, Krauss, A. Oltramare, Schreyer, F. Vuichod, Harnung, Raget, Trévoist, Julliard, R. Espine, Proverdin, Pittet, Gabr. Oltramare, Dameski, Nicole, Gouvier.

Suppres. de la réunion de Zurich

1. M. le recteur de l'Université de Zurich annonce la suppression de la réunion du 10 Juin à Zurich, à laquelle avaient été conviés les membres des Universités de la Suisse et des Académies de Neuchâtel et de Lausanne.

4^e centenaire des universités de Tubingue et d'Upsal

2. Les Universités de Tubingue et d'Upsal, devant célébrer la 1^{re} en Août et la 2^{de} en Sept. le 4^e centenaire de leur fondation, invitent l'Université de Genève à se faire représenter dans ces solennités par un ou plusieurs délégués. Le Bureau est chargé de suivre à cette affaire.

M. Randolphe nommé assistant au laborat. de chimie

3. Communication du Dép. de l'Instr. public, nommant M. Randolphe pour six mois aux fonctions d'assistant au laboratoire de chimie, avec charge de la surveillance du laboratoire d'analyse sous la direction de M. le prof. Den. Monnier. Traitement calculé à raison de fr. 1500 par année.

M. Jousserandot chargé d'un cours de diction

4. Autre communication du Dép., chargeant M. le prof. Jousserandot d'un cours de diction dans la Fac. de droit pendant le trimestre d'été de

L'année 1876-77; honoraires fr. 200. Ce cours, destiné aux étudiants de 1^{re} & de 2^e année, est obligatoire. — M. Vogt, estimant contraire à la loi le caractère obligatoire assigné à ce cours, demande que le Sénat présente à cet égard des observations au Dép. Adopté.

5. La Faculté des lettres demande une légère modification au règlement sur le baccalauréat ès lettres, en ce qui concerne la langue allemande; il s'agirait d'ajouter un thème à l'épreuve qui ne consistait qu'en une version (art. 28, §. 4). Adopté, pour être soumis comme préavis au Département.

modification au règlement sur le baccalauréat ès lettres

6. Programmes pour l'année 1877-78. Sur les rapports de MM. les Doyens, les programmes des diverses Facultés sont présentés et approuvés.

Programmes 1877-78

Cours de privat-docent. 1) Faculté des sciences, M. Michaud, sur les substances alimentaires. M. Ch. Galopin, doct. ès-sc., sur le calcul approximatif. 2) Faculté des lettres, M. Vogel, doct. en philol., sur la méthodologie et la littérature de la pédagogie. M. Henri Soulier, doct. en philol., sur l'histoire de la philosophie grecque. M. H. Urachet, prof., sur l'introduction philol. à l'étude du droit. M. Dameth, prof., sur la statistique. M. Ch. Morel, doct. en philol., conférences pratiq. de philologie et d'antiquités.

Cours de privat-docent.

3) Faculté de théologie, M. Chapounière, lic. en théol., sur les sectes de la Grande Bretagne (hiver), et exercices exégétiques sur le Nouv. Test. (été). 4) Faculté de médecine, M. Barde, doct.-méd., sur l'ophthalmologie et clinique ophth.

En outre, M. P. Nicole demande à faire, dans la Fac. des lettres, un cours sur la philosophie du langage et les difficultés syntaxiq. Prenant à la Fac. des lettres, pour examen des titres de M. Nicole.

7. Des envois fréquents de livres et brochures sont adressés à l'Université. Que faire de ces ouvrages? L'examen de cette question est renvoyé à une Commis. composée de MM. P. Vaucher, Bouvier, Prevost, Hornung, Vogt. —

Livres et broch. adressés à l'Université.

Séance levée.

Louis Segond secrétaire

Séance du Mercredi 20 Juin 1877, à 2 1/2 h

Présents: M^r. Martin, Recteur, Secré^r. — Wertheimer, R. Saubert,
Mericpreac, Jousperandot, Doct. Gasse, Ritter, Reverdin, Proget, Schreyer, H.
Altmanore, Denis Marnier, Gab. Altmanore, Rivest, Breuilleod.

Baccalauriat ès-lettres

1. Le Conseil d'Etat approuve les modifications demandées au Règlement
sur le baccalauriat ès-lettres (voy. séance du 16^{juin} 1877)

Cours de M. Giraud-Teulon

2. Le départem. de l'Instr. publ., conformément au préavis du Sénat, porte
à deux heures par semaine les loc. du cours de M. Giraud-Teulon, et élève son trai-
tement à fr. 1800.

Cours de privat-docent

3. Cours de privat-docent. La Faculté des lettres, chargée d'examiner les
titres de M. R. Nicole, propose le rejet de sa demande. Approuvé par le Sénat.

Sont annoncés les cours suivants: 1) Faculté des lettres. M. Giraud-Teulon, sur
les sociétés primitives. 2) Faculté de droit. M. Breuilleod, sur le mariage et la

divorce. 3) Faculté de théologie. M. Enn. Martin, sur l'Institut de la religion
chrét. de Calvin. M. Rétavel-Ollif, sur la vie future. 4) Faculté de médecine.

M. Cardès, sur l'obstétrique. M. R. Odier, sur l'obstétrique. M. Guillot, sur
la chirurgie dentaire. M. Geib, sur les fonctions du syst. nerveuse. M. Halten-

luf, clinique & polyclinique, ophthalmique & pathologie oculaire.

Commis. des bibliothèques

4. Commission des bibliothèques. M. Bouvier, rapporteur, conclut au
rejet d'une bibliothèque universitaire, & au maintien des bibliothèques des
Facultés. Approuvé.

Prize Disdier

5. Prize Disdier. Pour le prize de philosophie soit prize Humbert, les
Mémoires devront être remis avant le 15^{juin} 1878, sur la question suivante:
Etude sur la philosophie de l'inconscient, & le prize sera de fr. 1000. Les
dispositions sont les mêmes p^r le prize d'histoire soit prize Ador, sur la quest.
Suis.: Etude sur l'hist. de la Conféd. suisse dep. la Préf. de Berne à la bataille de Rappel
(1528-1532)

Séance levée.

Jouis Secré^r.

Séance du Samedi 17 Novemb. 1877, à 3 h.

Présents: MM. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, secret. — Gasse, Schreyer, Vogt, Olivet, Arnun, Giraud-Toulon, Julliard, Wartmann, Müller, R. Vaucher, Humbert, Denis Monnier, Hornung, Oederlin, Tréost, Pillet.

1. Nominations, communiquées par le Département: M. Ch. Morel, cours d'antiq.^{es} d'une le. par semaine; fr. 1000. M. Eternud, 2^e assist. de la polyclinique; fr. 1000. M. Laudolph, confirmé assistant de le laboratoire de chimie; fr. 1500. M. Olivet, cours de psychiatrie; fr. 1000. M. Jousserandot, cours de diction; fr. 1000. M. Jes. Demary, confirmé concierge du bâtiment anatomique; fr. 1300. M. Em. Jung, confirmé préparateur de le laboratoire de microscopie et d'anatomie comparée; fr. 1300. M. Salay, j^r 1877-78, assistant à la clinique médicale; fr. 300. M. Rilicier, j^r 1877-78, assistant à la clinique chirurgicale; fr. 200. M. Em. Vogt, j^r 1877-78, assistant d'anatomie pathologiq. & d'histologie; fr. 1200. M. Em. Darier, j^r 1877-78, assistant de le laboratoire de physiologie; fr. 1200. M. Jul. Cunte, j^r 1877-78, professeur au laboratoire d'anatomie normale; fr. 1200.

Nominations

2. Cours de privat-docent (voy. séance du 6 Juin 1877). 1) Faculté des sciences. M. Laudolph, thermochimie & analyse du gaz, M. Eug. Demale, la synthèse considérée comme méthode chimiq. 2) Faculté des lettres. M. Fabian Philipp, philosophie de Schopenhauer, M. Gourd, philosophie morale. M. Louis Morel, interprét. d'Honnore. 3) Faculté de médecine. M. Ed. Cheneviers, Gynécologie & accouchements. M. Reichenbach, affections de la peau & maladies constitutionnelles.

Cours de privat-docent

3. Lettre du Dép^t demandant au Sénat son avis sur le titre de professeur honoraire à donner à M. Victor Ratic, en raison de services rendus à la science & au pays sur la question du phylloxera. Après délibération, le Sénat a voté ^{à l'unanimité} pour une réponse négative & motivée, par lettre rédigée d'accord avec la Faculté des sciences & que M. le Recteur remettra au Dép^t par voie de délégation.

Précis sur le titre de prof. hon. é donné à M. Vict. Ratic.

Les motifs à faire valoir sont les suivants : 1^o Les services rendus au pays ne concernent pas le Sénat; 2^o ceux rendus à l'enseignement n'ont pas eu lieu dans l'enceinte universitaire; 3^o ceux rendus à la science consistent dans diverses publications de mérite, mais n'offrant rien qui établisse une supériorité marquée sur plusieurs publications d'autres personnes.

Jubilé Duprat

4. Lettre de l'Université d'Utrecht qui invitait celle de Genève à la célébration de son 11^o jubilé centenaire. Aucun prof. ne s'étant trouvé disponible, Genève a été représentée par M. le prof. Benigno, délégué d. Bonn.

Rapport sur l'Université.

5. M. le Recteur donne lecture du Rapport annuel sur l'Université, adressé par lui au Département.

Fonctions du bureau.

6. Sur la proposition de MM. Vogt et R. Saucier, le Sénat renvoie au Bureau l'étude des améliorations à apporter dans les fonctions du bureau, afin d'en référer ensuite au Sénat.

Legs Des cars

7. Legs Des cars. Lecture est donnée d'une lettre de M. Derris, exécuteur testamentaire de feu M. Joseph Des cars, lequel légua à l'Université une somme de fr. 11,000, destinée à la création d'un prix biennal de fr. 1000, à adjuger au meilleur Mémoire sur un sujet de "législation fédérale." Mad^e Des cars reste usufructière du capital. M. le Recteur est chargé de conférer sur cet objet avec M. Derris.

Séance close

Derris Secrétaire

Séance du Samedi 24 Novembre 1877, à 3 h.

Présents: MM. Martin, recteur, Segond, secrétaire; Zschreyer, S. Vaucher, Prévost, Schiff, Zehn, Roget, Giraud, Teulon, Vogt, Yullicard, Hornung, Odier, Braufs, Meserlin. Les procès verbaux des séances précédentes sont ~~lues~~ et

1. Bibliothèques des Facultés. Le Sénat adopte la répartition suivante des fr. 2000 du budget, conformément à la précédente, savoir: fr. 600 à la Faculté des sciences, fr. 500 à la Faculté de médecine, fr. 500 à la Faculté des lettres, fr. 200 à la Faculté de droit, et fr. 200 à la Faculté de théologie.

Bibliothèques des Facultés

2. Feste du Comité Bernois pour le jubilé centenaire d'Albert de Haller, invitant pour le 12 Décembre l'Université de Genève à se faire représenter à cette fête. Le Sénat délègue M. le Recteur Martin, M. le prof. Schiff, et un professeur de la Faculté des lettres qui sera désigné par cette dernière.

Jubilé d'Alb. de Haller.

Séance levée.

Paul Segond Secrétaire

Séance du Vendredi 28 Décembre à 2 h.

Présents: M.M. Martin recteur, Wertheimer, Vaucher, Hornung, Laskowski, Vogt, Roget, A. Oltramare, Gab. Oltramare, Amiel, Deurue et Gosse. Professeurs, M.M. Leopold Favre et Philippe Plan. Membres du Jury.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Recteur annonce que la Faculté des Lettres avait désigné M. le Prof Humbert pour assister au Jubilé de de Haller. Il a reçu communication du Conseil d'Etat des arrêtés suivants:
1° Confirmation pour 1877-78 de M. Alcide Zentzer dans ses fonctions d'assistant de la clinique obstétricale de l'Université. Il recevra

un traitement de 1000 fr.

2° M. Jules Pilloud est nommé définitivement aide au laboratoire d'anatomie pathologique et d'histologie

3° M. Claudius Dejoux est nommé définitivement aide au laboratoire d'anatomie normale

4° M. Eugène Gilliard est nommé définitivement aide au laboratoire de physiologie —

Monsieur le Recteur annonce que l'Université a reçu une médaille en bronze frappée à l'occasion du 4^{me} Centenaire de l'Université d'Upsal, il propose de la remettre comme les précédentes au Cabinet des médailles de la Ville — Adopté

2° que M. Granthomme a fait la répartition entre les facultés des brochures reçues par l'Université, en conséquence MM les Doyens sont invités à venir les retirer au bureau du Recteur

Monsieur Martin donne ensuite quelques détails touchant le Jubilé Centenaire d'Albert de Haller —

Prix de Philosophie soit Prix Humbert pour l'année 1877
le sujet mis au concours était : l'origine du langage —

M. Amiel Président du Jury annonce que les mémoires ont été examinés pendant 5 mois et que M. Wertheimer a été nommé rapporteur du concours — Il y a eu 3 mémoires de présentés mais un des concurrents a retiré son travail
Le Jury a décidé de partager également le prix entre les deux mémoires restés en présence et regardés par lui comme d'un mérite sensiblement égal, en conséquence il propose au Sénat d'accorder 1000 fr au Mémoire

portant pour épigraphe ce passage de Renan: « Envisagé dans sa forme, le langage est l'expression de la raison pure, envisagé dans sa matière il n'est que le reflet de la vie sensible »

2° d'auorder ex equo 1000 au Memoire portant pour épigraphe les mots « Le langage procede directement des sensations. —

Ces conclusions sont mises aux voix et adoptées.

M. le Recteur ouvre alors la lettre portant la Devise « Envisagé dans sa forme » laquelle renferme le nom de [M. Jules Lebeau Terrassière] 2° la lettre portant la Devise « Le langage procede directement » laquelle renferme le nom de [M. Hugues Oltramare Interne des Hopitaux de Lyon. Adresse chez M. le Prof Oltramare-Moulhon, les Grottes Geneve] —

Prix d'Histoire soit prix Ador. le sujet mis au concours était: Idées politiques de Mirabeau M. Vaucher President du Jury propose que le Jury propose a l'unanimité d'adjudger le prix au memoire portant la Devise « Mais ce que dois »

Ces conclusions sont mises aux voix et adoptées Le pli portant cette épigraphe étant ouvert renferme le nom de [M. Francis Deurue, Ancien élève de la Faculté des lettres, 10 rue de la Cité. Geneve] —

Prix Heintsch.

M. Vaucher annonce que la Faculté des lettres a accordé un 1^{er} Prix de 100 fr. à M. Charles Vuille —

M. 2^d prip de 50 fr a M. Auguste Lemaître
La séance est levée

Pour le secrétaire

J. J. Gossé

Séance du lundi 11 février 1878.

Présents : M. M. Alex. Martin, Vogt, Marc-Monnier, Wartmann,
P. Vaucher, Nicolé, Giraud-Toulon, Gosse, Horning, Müller, Gentet,
Fol, Roget.

Le Département communique au Sénat :

1° La démission de M^r le prof^r Marignac : M^r le Recteur Martin
est l'interprète des regrets unanimes du Sénat à l'occasion de la
retraite de l'honorable professeur. M^r Wartmann désire que le Sénat
demande au Département de conférer à M^r Marignac le titre de
professeur honoraire : adopté. M^r Vogt, après avoir manifesté combien
est douloureuse la séparation d'avec un collègue qui a enseigné
pendant 36 ans, demande que le Sénat fasse l'acquisition (sous
une forme ou sous une autre) du portrait de M^r Marignac : adopté et
renvoyé au Bureau pour avis sur moyens.

2° La nomination de M^r le D^r Hermann Fol comme professeur
d'embryogénie et de tératologie dans la Faculté des Sciences, section
des sciences physiques et naturelles ; M^r Fol fera pendant le semestre
d'été 4 heures de cours par semaines et recevra mille francs par an.
Le Sénat, par l'organe de M^r le Recteur, se félicite de cette nouvelle acquisition.

3°) la démission de M^r Emile Vogt, en qualité d'assistant au laboratoire d'anatomie pathologique et d'histologie à l'Université: cette démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

4°) la nomination de M^r le D^r Paul Bricou pour la fin de l'année scolaire 1877-78 aux fonctions d'assistant du professeur d'anatomie pathologique et d'histologie.

— M^r le Recteur annonce l'envoi d'une médaille de bronze par l'Université de Tubingue en commémoration du centenaire du 9 août 1877

— Fête du centenaire de Rousseau: 1°) le Sénat, après discussion, décide d'envoyer au Comité général de la fête, deux délégués, chargés de porter de la part de l'Université l'offre de s'associer à la fête, et d'organiser dans ce but une séance académique. 2°) le Sénat désigne M. M. Marc Monnier et Pierre Vaucher comme délégués, et 3°) renvoie au bureau le règlement des détails d'organisation relatifs à la fête.

— M^r le Recteur communique au Sénat une lettre du Rajah Sourindro Mohun Tapore de Calcutta, par laquelle le Rajah fait don à l'Université des ouvrages sur la musique hindoue dont il est l'auteur: M^r le Recteur propose de déposer ces livres à la Bibliothèque publique. (adopté)

P^r le secrétaire absent
A. Girard

Séance du Lundi 18 Mars 1878.

Présents: M. M. A. Martin recteur, P. Vaucher, Jousserandot, Hornung, C. Roget, Amiel, H. Oltramare, J. Oltramare, A. Oltramare, F. Burg, Girard-Faulon, Rouvier, Gosse

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

L'usage est donné par M^e le Recteur

1^o D'une lettre du Département annonçant son intention de conférer à la fin du semestre à M^e Marignac le titre de professeur honoraire

2^o D'un arrêté du Conseil d'Etat modifiant l'art 142 § 1 du Règlement de l'Université.

3^o D'une lettre par laquelle M^e le Recteur de l'Université de Paris invite le professeur de l'Université de Genève à l'inauguration de la statue de Volta.

4^o D'une lettre de M. F. Gazy

5^o D'une lettre de M. Segond.

Après une communication relative au legs des Arts, M^e le Recteur propose au Sénat de demander à S^t Just d'envoyer pour le Département Louisa de Fite d'assise. Cette proposition souleva une discussion à laquelle prennent part M. M. G. Otramar, Homung, et Gustave Foulon.

M^e Kaubers rend compte des démarches faites et de la commission chargée par le Sénat d'organiser ~~une séance~~ une séance académique à l'occasion du Centenaire de Rousseau. Il propose d'accepter à l'impression des discours qui seront prononcés ^{soit} dans cette séance, soit ~~dans~~ les trois conférences préparatoires de M. M. Homung, G. Otramar et Bouvier un somme

de 1000 francs représentant la réserve
disponible du fonds d'indemnité.

Le Sénat après délibération décide l'impression
des discours et charge le bureau
d'adopter aux moyens.

Don le secrétaire a bien

J. Nicol.

Séance du mercredi 5 juin 1878, à 3 h.

Présents: MM. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, secrétaire.
— R. Hauchet, Wartmann, Broget, Hornung, Amiel, Bouvier, A. Altamare,
Sagr, Giraud-Teulan, Schreyer, Olivet, A. F. Hauchet, Mariognac, Chastel,
Brun, Thury.

1. Communications du Département. M. Hauchet, prof. d'obstétrique, m. Hauchet chargé de la
clinique gynécologie
est chargé de la clinique gynécologique, 2 lec. par sem. en maximum, traitement,
fr. 3000, qui s'élèvera à fr. 2500, dans le cas où M. Hauchet serait appelé
à donner un cours théor. de gynécologie.

Sur le décès du concierge Brouard, M. Ant. Fr. Chouet est nommé m. Chouet concierge j. un an
concierge de l'Université, à titre d'épreuve j. un an, à dater du 1^{er} Sept. 1878.

2. Centenaire de Rouffreau. L'Université de Hürich annonce comme Centenaire de Rouffreau
délgués MM. les prof. G. Vogt et H. Breitingel. — le polytechnicum ne
peut se faire représenter.

3. Programmes de l'année 1878-79. Sur le rapport de MM. les Programmes 1878-79
Docteurs, les Programmes des diverses Facultés sont présentés et approuvés.

Cours de privat. docent. 1) Faculté des Sciences, M. Ph. Galopin sur Cours de privat. docent.

l'application du calcul à la physique. 2) Faculté des lettres. M. Ern. Aréard, sur
l'hist. de la satire et des satiriques aux 16^e & 17^e s. M. H. Saulier, sur l'histoire de la philo-
grecque, Saecula et Platon. M. Ch. Morel, sur l'hist. de la civilisation grecq. & rom.
M. Vogel (en allem.), sur la pédagogie pratiq. M. R. Morel, interprétat. d'Homère,
M. R. Jacquemot, sur l'hist. de la constitution anglaise. M. Faust Duproise, sur
le déterminisme. M. Gourd, sur l'anthropologie & la philosophie morale. 3) Fac-
ulté de droit. M. Baron, sur la plaidoirie. M. Barilliat, sur la loi sur l'état
civil. 4) Faculté de théologie. M. Chagnonnière, sur la statistique ecclésiastiq.
M. Ern. Martin, sur la dogmatique de Schleiermacher. 5) Faculté de médecine.
M. Chenevière, sur l'obstétriq. et la gynécologie. M. Reichenbach, sur la der-
matologie. M. E. Goetz, sur la dermatologie et la syphiligraphie. M. Cordes,
sur l'obstétrique. M. Jentzer, sur les maladies des femmes en couches et la
gynécologie. M. J. Testavel, sur l'hist. de la médecine. M. Guillot, sur
la médecine et la chirurgie dentaire.

Séance levée.

Louis Segond *Secrétaire*

Séance du Mercredi 12 Juin 1878, à 3 h.

Présents : mm. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, Secrétaire
— Schiff, Presardin, Brun, Giraud-Teulon, Kaskowski, Wertheimer, Olivet,
Kahn, A. Altamare, H. Altamare, Hornung, Vogt, Schreyer, Wartmann,
Ritter, Desvilliod, E. Gaucher, Nicole, Julliard.

Cours de privat-docent.

1. Cours de privat-docent. Faculté de médecine. M. Haltenhof, sur
l'ophtalmologie.

Chargés de Cours.

2. Communications du Département. M. Ch. Morel est chargé d'un cours
d'antiquités, une heure par semaine, fr. 1000; M. Dameth, d'un cours de statistique,

une heure par semaine, fr. 600; M. Gaud, d'un cours sur les problèmes actuels de la philosophie, deux heures par semaine, fr. 1000.

3. Centenaire de Rousseau. L'Université de Bâle délèguera MM. les profs Mähli et Schläpfer; et celle de Berne MM. les prof. Häniq, recteur, H. Witzel, et M. Hebler.

Centenaire de Rousseau

4. Examens de médecine. M. Hornung, à l'occasion de l'institution des examens fédéraux de médecine, craint qu'il n'en résulte quelque amoindrissement pour notre Faculté, et désire provoquer des éclaircissements. M. Kaszkowski n'a pas les mêmes craintes; les examens fédéraux n'entraînent que la pratique de l'art médical, et les grades ne pourront s'obtenir que par des examens universitaires; du reste, la Faculté, en vue de se mettre d'accord avec l'autorité fédérale, s'occupe d'une modification avantageuse dans ses règlements. M. Schiff parle dans le même sens que M. Kaszkowski.

Examens de médecine

5. Election du Bureau. Le Sénat procède à l'élection des membres du Bureau pour les deux années 1878-79 et 1879-80.

Election du Bureau

1) M. Marc Mannier est élu recteur par 19 suffrages sur 20 votants; M. A. Altomare obtient 1 voix.

2) M. Vugt est élu vice-recteur par 14 suffrages sur 20 votants; M. Wartmann obtient 5 voix, M. Reverdin 1.

3) M. D'Espine est nommé secrétaire par 13 suffrages sur 20 votants; M. Kaszkowski obtient 3 voix, M. Seyoud 2, M. Reverdin 1, M. Bouvier 1.

Séance levée

Ducis Seyoud secrétaire

Séance du samedi 22 juin 1878, à 3 h.

Présents: MM. Martin, recteur, Marc Monnier, vice-recteur, Segond, Levet - Schiff, P. Vaucher, Amiel, Kaszkowski, A. Ultramar, Hornung, Roget.

Centenaire de Rousseau

1. Centenaire de Rousseau. L'Académie de Lausanne a nommé comme délégués MM. les prof. Dandinon, Menard et Besançon, et celle de Neuchâtel MM. les prof. Adr. Naville et Umiltà.

Thèse Didot

2. Thèse Didot. Un mémoire a été envoyé sur la question de philologie. Le Sénat nomme, pour l'examiner, un jury composé de MM. Amiel, A. Ultramar et Droy, et, s'il y a lieu, de M. Milaire comme suppléant.

Un nouveau concours est ouvert. A) Philosophie. 1.° Quest. Les travaux psychologiques dus à l'école de Herbart; fr. 1000, terme 31 X. 1879. 2.° Quest. Comparaison historique et critique de la morale philosophique et de la morale religieuse, à dater de Descartes; fr. 1000 et deux access. de fr. 1000, terme 31 X. 1880. B) Histoire. Quest. Etude sur l'hist. de la confédération suisse depuis la réforme de Berne à la bataille de Cappel (même sujet que l'an dernier); fr. 2000, terme 31 X. 1879.

Séance levée

Louis Segond, secrétaire

Séance du Mercredi 11 septembre 1878, à 3 h.

Présents: MM. Monnier, recteur, Vagt, vice-recteur, D'Espine, secrétaire, Châtel, H. Ultramar, Bouvier, Segond, P. Vaucher, Roget, Jourmandor, Sentet.

1. Cours de Privat-douant. Faculté des Sciences: Legrandroy, lic. et Sc. de l'Univ. de Genève - Mécanique - Faculté de Médecine: Glatz, D. M. Balnéologie.

2. Requête urgente de la Faculté de Théologie, demandant de réformer le cycle des études théologiques de Laus à Fribourg. - transmise

3) M. Adrien Wyss ~~étudiant~~ est nommé assistant
au laboratoire d'anatomie, ^{nommé} M. B. F. Lautens
M. H. assistant au laboratoire d. Physiologie,
M. J. Comtesse. M. Glavenel assistant à la
clinique chirurgicale. M. L. D. Mermoud assis.

tant à la clinique médicale. M. Ploy assistant à la
clinique ^{en} la pol. clinique obstétricale.

4) M. le prof. Kaueher est chargé d'enseignement
de la gynécologie théorique

5) M. Marignac est nommé professeur honoraire.

Il est également Don. lecture

Du communication d. la Chancellerie fédérale relative

à l'ouverture des concours a. l'hygiène

Du Demand. d. M. H. Harney. pour un cours de

Sangues anglaise

Du Demand. d. M. Matokouf pour un cours

Du privat. Dacento.

Du lettre d. M. Baron annonçant qu'il renvoie

jusqu'à nouvel ordre l'ouverture d. son cours.

Du lettre d. M. König recteur d. l'Université

de Berne Demandant un certificat de M. le Recteur

de l'Université de Genève attestant que M. König

fil. n'a donné lieu à aucune plainte de la part

de ses professeurs

M. C. Vogt. ayant parlé de l'avantage qu'il y au

rait d. d. l'avis d'une manière régulière de cette

faculté d. ce genre, à l'exemple des Universités

allemandes et suisses, une discussion s'engage.
L'ensemble de la question générale est renvoyée au
bureau du Sénat, la question particulière est tré-
chée dans un sens favorable à la demande de M.
le Rector Kônig.

M^r Venkovski se plaint du mod. très défect.
trouv. des inscriptions aux cours de notre Université.
M. Martin fait remarquer que le document
signalé par M. Venkovski ne provient pas
du règlement mod. de la manière dont il est
exécuté. L'étud. de la question est renvoyée au
bureau.

2. Faculté de Droit (selon de la loi par laquelle)
M. Argenti étudiant en Droit demande une certificat
fait de Rechtswissenschaften attestant que la Faculté de Droit
a admis l'équivalence de ses titres académiques italiens au
Baccalauréat en Lettres générales.

Plus décidé qu'une discussion qu'on envoie le
certificat demandé, mais en se référant aux
articles du règlement relatifs aux conditions
requises pour l'admission de étrangers aux cours.

3. Université de Genève

M. le Rector ^{annexe} ~~présente~~ le projet de D. part.

ment. Il a envoyé ~~le~~ projet du budget ^{de l'Université} pour
l'exercice de 1879.

Plus décidé qu'on attachera ^{entre l.} chaque doyen

le ^{départ.} projet de projet concernant les Facultés
particulières.

M. le Recteur consulte le Sénat sur le ~~montant~~
de son traitement sur les quatre d. savoir, s'il
y aurait lieu de nommer un Secrétaire du
Recteur, sur la nature des services qu'on
lui demanderait, en fin sur le chiffre de trai-
tement qu'il conviendrait d. lui allouer.

Le Sénat à l'unanimité approuve ^{la} nomination
d'un Secrétaire ^{à. partir} ^{après} ^{2. d'ici} ^{au} ^{bureau} ^{de} ^{la} ^{nomination}
d'étude d. la question d. attribution et du
traitement.

Séance est levée

pour la réunion

J. Nicole

Séance du 29 octobre 1858

à 4 heures de l'après-midi

Fixation du Budget des Facultés. Le Sénat fixe
la liste des allocations demandées pour le Budget de 1859.
L'allocation pour les bibliothèques est réservée à une
prochaine réunion, les diverses Facultés n'étant pas encore
d'accord sur la répartition de la somme de deux

mille francs, alloué par le Gouvernement

Seigneur Louis

le secrétaire D'Esping

Séance du Samedi 2 novembre à 4 h. et demie

M.M. Présents: M. Mommier, P. Vaucher, Bouvier, Hornung, Jentet,
Rogot, G. Ultramaré, Wartmann, Nicole, H. Ultramaré, Schiff,
Muller, Revilliod, Leskowsky, Thury, H. Bracher, Vogt, D'Espine
Privat

Le Recteur annonce la démission de M^e le prof. Schreyer et ~~approuve~~ l'interprète des
regrets unanimes du Sénat.

Question de l'allocation pour les Bibliothèques des Facultés.

Le Bureau du Sénat propose la distribution suivante de l'allocation de 2000 frs, qu'il est convenable de ne pas chercher à augmenter cette année: Théologie 200 frs. Droit 200 frs.
Lettres 500 frs. Médecine 500 frs. Sciences 600 frs

Cette proposition est adoptée -

Séance levée -

Ad D'Espine Secrétaire

Séance du mardi 24 décembre à 3 heures de l'après-midi.

M.M. Présents: Marc Mommier, Vogt, Wartmann, Châtel, Bouvier, Hornung, Gabriel Ultramaré,
Hugues Ultramaré, Brun, Grache, Deim Mommier, Wertheimer, Humbert, D'Espine

A Communications du Département de l'Instruction Publique:

1. Exemption de Rétributions académiques. Sont exemptés M.M. Mollard, Spierer,
Haisli, Asthénides, Brun, Buzzi pour l'année scolaire 1878-1879 et M^e
Wegmann, Krupski, Rapis, pour le semestre d'hiver seulement.

2. Congés du nouvel-an. Les congés s'étendent du lundi 30 décembre au
samedi 4 janvier inclusivement.

3. L'enseignement de M^e le prof Schreyer sera suppléé par M^e M. ~~W. Schreyer~~ et

Jeustre et pendant quelques temps encore. M. Schreyer lui-même
4. Nominations. M. Charles Saloz est nommé pour l'année 1878-1879 assistant de
la clinique médicale avec un traitement de 800 francs. 6) M. Paul Brion est nommé
pour l'année 1878-1879 assistant du professeur d'anatomie pathologique et d'histologie,
avec un traitement de 1600 francs. 7) M. le D^r Olivet est chargé de faire un
cours de psychiatrie (théorie et clinique) d'une heure par semaine au minimum pendant
l'année 1878-79, avec un traitement de 1000 francs.

5. Rectification. Le titre de professeur honoraire est conféré à M. Marignac,
ancien professeur de chimie et de minéralogie à l'Université.

Rectification
6. Copie de l'acte du Conseil d'Etat relatif à l'enseignement de l'hébreu. Le cours
d'hébreu sera désormais annuellement compris dans la Faculté des Lettres.

B. Proposition de M. Wartmann. Sur la proposition de M. le prof. Wartmann,
s'appuyant sur l'article 143 de la Loi sur l'Instruction Publique, le Sénat décide
(à l'unanimité)
(à l'Université)
le titre de docteur honoris causa à M. Raoul Pictet à Genève
et Marc Delafontaine à Chicago.

C. Prix Disdier La Commission chargée d'examiner le ^{travail} mémoire qui ait concouru,
le prix ne peut être décerné aujourd'hui. Le Sénat autorise le Recteur à faire
des démarches auprès des héritiers de M. Disdier au sujet du changement de
jour, le 31 décembre ne pouvant pas répondre au but que s'était proposé le
testateur.

D. Cours de privat-docent. M. Paul Ultramare est autorisé à faire un cours
de sanscrit à l'Université dans le semestre d'été.

Joanna leucé

le Secrétaire

J. Lepinay

* Post-Scriptum - Le prix Disdier a été décerné à Monsieur Elisée
Lachnet

